

UN PAS
VERS LE

Zéro déchet 2022

CONSIGNES DE TRI

Trier
le verre



Tous les papiers
*Journaux, revues, magazines, courriers,
publicités...*



Briques
alimentaires



Emballages
en carton



Bouteilles/flacons
en plastique



Emballages
en métal



Le Textile

Déposer vos dons dans un point d'apport portant le logo de la filière. Pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous, rendez-vous sur : WWW.LAFIBREDUTRI.FR/JE-DEPOSE

Que deviennent vos dons ?
Selon leur état les TLC seront soit recyclés
en chiffon soit valorisés en isolation.

Les consignes à suivre :



Vous pouvez déposer :
Vos vêtements et votre linge de maison
propres et secs en sac fermé
et vos chaussures liées par paire.
Même usés, ils seront valorisés.



**Ne déposez pas d'articles
humides.**



Composter le reste

Épluchures
Feuilles mortes
Fruits et légumes abîmés
Petites tailles
Coquilles d'oeufs écrasées
Broyat de branches
Marc de café
Papier, journal
Thé et infusions...

Mélanger
après chaque dépôt



Contactez-nous

PGD.CONVERGENCE-GARONNE.FR

PAR COURRIER :
12 rue du Maréchal Leclerc-de
Hauteclouque 33720 Podensac

PAR MAIL :
pgd@convergence-garonne.fr

PAR TÉLÉPHONE :
05 56 76 38 10
ou 05 56 76 38 05
(usagers rive droite)

COLLECTE DES DÉCHETS RECYCLABLES

ARBANATS / PUJOLS	
JAN.	mercredi 5 et 19
FÉV.	mercredi 2 et 16
MARS	mercredi 2, 16 et 30
AVR.	mercredi 13 et 27
MAI	mercredi 11 et 25
JUIN	mercredi 8 et 22
JUIL.	mercredi 6 et 20
AOÛT	mercredi 3, 17 et 31
SEPT.	mercredi 14 et 28
OCT.	mercredi 12 et 26
NOV.	mercredi 9 et 23
DÉC.	mercredi 7 et 21

BARSAC	
JAN.	jeudi 13 et 27
FÉV.	jeudi 10 et 24
MARS	jeudi 10 et 24
AVR.	jeudi 7 et 21
MAI	jeudi 5 et 19
JUIN	jeudi 2, 16 et 30
JUIL.	jeudi 28
AOÛT	jeudi 11 et 25
SEPT.	jeudi 8 et 22
OCT.	jeudi 6 et 20
NOV.	jeudi 3 et 17
DÉC.	jeudi 1 ^{er} , 15 et 29

BUDOS / GUILLOS	
JAN.	jeudi 6 et 20
FÉV.	jeudi 3 et 17
MARS	jeudi 3, 17 et 31
AVR.	jeudi 14 et 28
MAI	jeudi 12
JUIN	jeudi 9 et 23
JUIL.	jeudi 7 et 21
AOÛT	jeudi 4 et 18
SEPT.	jeudi 1 ^{er} , 15 et 29
OCT.	jeudi 13 et 27
NOV.	jeudi 10 et 24
DÉC.	jeudi 8 et 22

CÉRONS	
JAN.	vendredi 14 et 28
FÉV.	vendredi 11 et 25
MARS	vendredi 11 et 25
AVR.	vendredi 8 et 22
MAI	vendredi 6 et 20
JUIN	vendredi 3 et 17
JUIL.	vendredi 1 ^{er} , 15 et 29
AOÛT	vendredi 12 et 26
SEPT.	vendredi 9 et 23
OCT.	vendredi 7 et 21
NOV.	vendredi 4 et 18
DÉC.	vendredi 2, 16 et 30

ILLATS	
JAN.	mardi 4 et 18
FÉV.	mardi 1 ^{er} et 15
MARS	mardi 1 ^{er} et 15
AVR.	mardi 12 et 26
MAI	mardi 10 et 24
JUIN	mardi 7 et 21
JUIL.	mardi 5 et 19
AOÛT	mardi 2, 16 et 30
SEPT.	mardi 13 et 27
OCT.	mardi 11 et 25
NOV.	mardi 8 et 22
DÉC.	mardi 6 et 20

LANDIRAS	
JAN.	mardi 11 et 25
FÉV.	mardi 8 et 22
MARS	mardi 8 et 22
AVR.	mardi 5 et 19
MAI	mardi 3, 17 et 31
JUIN	mardi 14 et 28
JUIL.	mardi 12 et 26
AOÛT	mardi 9 et 23
SEPT.	mardi 6 et 20
OCT.	mardi 4 et 18
NOV.	mardi 15 et 29
DÉC.	mardi 13 et 27

PODENSAC	
JAN.	lundi 3, 17 et 31
FÉV.	lundi 14 et 28
MARS	lundi 14 et 28
AVR.	lundi 11 et 25
MAI	lundi 9 et 23
JUIN	lundi 20
JUIL.	lundi 4 et 18
AOÛT	lundi 1 ^{er} et 29
SEPT.	lundi 12 et 26
OCT.	lundi 10 et 24
NOV.	lundi 7 et 21
DÉC.	lundi 5 et 19

PORTETS	
JAN.	mercredi 12 et 26
FÉV.	mercredi 9 et 23
MARS	mercredi 9 et 23
AVR.	mercredi 6 et 20
MAI	mercredi 4 et 18
JUIN	mercredi 1, 15 et 29
JUIL.	mercredi 13 et 27
AOÛT	mercredi 10 et 24
SEPT.	mercredi 7 et 21
OCT.	mercredi 5 et 19
NOV.	mercredi 2, 16 et 30
DÉC.	mercredi 14 et 28

PREIGNAC	
JAN.	vendredi 7 et 21
FÉV.	vendredi 4 et 18
MARS	vendredi 4 et 18
AVR.	vendredi 1 ^{er} , 15 et 29
MAI	vendredi 13 et 27
JUIN	vendredi 10 et 24
JUIL.	vendredi 8 et 22
AOÛT	vendredi 5 et 19
SEPT.	vendredi 2, 16 et 30
OCT.	vendredi 14 et 28
NOV.	vendredi 25
DÉC.	vendredi 9 et 23

ST-MICHEL / VIRELADE	
JAN.	lundi 10 et 24
FÉV.	lundi 7 et 21
MARS	lundi 7 et 21
AVR.	lundi 4
MAI	lundi 2, 16 et 30
JUIN	lundi 13 et 27
JUIL.	lundi 11 et 25
AOÛT	lundi 8 et 22
SEPT.	lundi 5 et 19
OCT.	lundi 3, 17 et 31
NOV.	lundi 14 et 28
DÉC.	lundi 12 et 26

LES JOURS DE RATTRAPAGE VOUS SERONT COMMUNIQUÉS ULTÉRIEUREMENT.

JOURS DE COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

SORTIR SON BAC LA VEILLE AU SOIR

LUNDI

Preignac, Budos, Guillos, Pujols

MARDI

Podensac, Cérons

MERCREDI

Landiras

JEUDI

Barsac, Illats, Saint-Michel

VENDREDI

Virelade, Arbanats, Portets

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le deuxième jeudi du mois à Barsac, Cérons, Illats, Preignac, Pujols-sur-Ciron et Saint-Michel-de-Rieufret.
Le quatrième jeudi du mois à Arbanats, Budos, Guillos, Landiras, Podensac, Portets et Virelade.

Inscrivez-vous au **0800 132 232** la semaine qui précède la collecte.

Le mobilier d'ameublement

Appareils sanitaires : radiateurs, chaudières démontées, cumulus, ballons d'eau chaude, chauffe-eau non électrique, lavabos, baignoires, bacs à douche, bidets, ...

Objets divers : vélos, poussettes, landaus, tables à repasser, jouets, articles de cuisine, articles de sport, ...

COLLECTE DES SAPINS EN POINT DE REGROUPEMENT

En janvier, la collecte des encombrants est remplacée par la collecte des sapins.

Le jeudi 13 janvier : Barsac, Cérons, Illats, Preignac, Pujols-sur-Ciron et Saint-Michel-de-Rieufret.

Le jeudi 27 janvier : Arbanats, Budos, Guillos, Landiras, Podensac, Portets et Virelade.

Se rapprocher de sa mairie pour connaître le lieu de regroupement

Les sapins sont à déposer sans décoration, sans neige artificielle, ni sac à sapin.